

Notice : information de l'utilisateur

Thymoseptine sirop

Extrait fluide de thym

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

Consultez un médecin ou un pharmacien si les symptômes persistent pendant l'utilisation du médicament ou si des effets indésirables non mentionnés sur la notice se produisent.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Thymoseptine sirop et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Thymoseptine sirop ?
3. Comment prendre Thymoseptine sirop ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Thymoseptine sirop ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. Qu'est-ce que Thymoseptine sirop et dans quel cas est-il utilisé ?

Thymoseptine est un médicament traditionnel à base de plantes contenant de l'extrait fluide de thym.

Thymoseptine est utilisé comme expectorant en cas de toux associée à un refroidissement. Son utilisation est réservée à l'indication spécifiée sur la base exclusive de l'ancienneté de l'usage.

Ce médicament est indiqué chez les adultes et les enfants à partir de 2 ans.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Thymoseptine sirop?

Ne prenez jamais Thymoseptine :

- si vous êtes allergique au thym ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6);
- si vous êtes allergique à d'autres plantes appartenant à la famille des Lamiaceae.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre Thymoseptine.

Vous devez informer votre médecin ou votre pharmacien dans les cas suivants :

- si vous constatez des signes d'infection (fièvre, expectorations purulentes).
- si vous éprouvez des difficultés à respirer.

Enfants et adolescents

L'utilisation de Thymoseptine n'est pas indiquée chez les enfants de moins de 2 ans.

Autres médicaments et Thymoseptine

L'utilisation concomitante d'autres médicaments contenant de l'alcool devrait être évitée.

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Thymoseptine avec des aliments et boissons

Non applicable.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez de contracter une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

On ne dispose pas de données suffisantes pour exclure des effets néfastes éventuels pendant la grossesse ou l'allaitement. L'utilisation de Thymoseptine n'est pas recommandée durant ces périodes.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

On ne dispose pas d'études concernant l'effet sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

Thymoseptine contient du saccharose et de l'alcool

Ce médicament contient 8 g de saccharose par dose adulte. Ceci doit être pris en compte chez les patients diabétiques.

Ce médicament contient 10,7% vol d'éthanol (alcool), c'est-à-dire jusqu'à 1,27 g par dose adulte, ce qui équivaut à 32 ml de bière ou 13 ml de vin. Dangereux en cas d'utilisation chez les sujets alcooliques. A prendre en compte chez les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants ainsi que les groupes à haut risque tels que les personnes atteintes d'une maladie du foie ou d'épilepsie.

3. Comment prendre Thymoseptine sirop?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Les doses recommandées sont les suivantes :

- Adultes et adolescents de plus de 12 ans : 15 ml (1 cuillerée à soupe), maximum 4 fois par jour.
- Enfants à partir de 7 ans : 10 ml (2 cuillerées à café), maximum 4 fois par jour.
- Enfants à partir de 2 ans : 5 ml (1 cuillerée à café), maximum 4 fois par jour.

Veillez à respecter un intervalle d'au moins 4 heures entre chaque prise.

Prenez Thymoseptine de préférence après les repas.

Pour un dosage exact, employez toujours la mesurette graduée contenue dans l'emballage.

Le flacon de sirop doit être ouvert en poussant sur le bouchon à visser en plastique tout en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Ne pas prendre ce médicament plus d'une semaine sans avis médical, si les symptômes subsistent ou en cas d'apparition de fièvre.

Si vous avez pris plus de Thymoseptine que vous n'auriez dû

Si vous avez pris trop de Thymoseptine, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoisons (070/245.245).

En cas de surdosage, un traitement symptomatique s'impose.

Si vous oubliez de prendre Thymoseptine

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre Thymoseptine

Les troubles peuvent éventuellement réapparaître.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Des réactions d'hypersensibilité ainsi que des troubles gastriques ont été observées. Leur fréquence n'est pas connue.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Division Vigilance

EUROSTATION II

Place Victor Horta, 40/40

B-1060 Bruxelles

Site internet: www.afmps.be

e-mail: patientinfo@fagg-afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Thymoseptine sirop

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption mentionnée sur l'emballage après la mention « EXP ». La date d'expiration fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Thymoseptine

La substance active est l'extrait fluide (1:1) de feuilles et fleurs de thym (*Thymus vulgaris* L.). 5 ml de sirop contiennent 750 mg d'extrait de thym. Solvant d'extraction : éthanol 22% V/V.

Les autres composants sont le saccharose, le glycérol, l'éthanol et l'eau purifiée.

Aspect de Thymoseptine et contenu de l'emballage extérieur

Solution limpide brune, de goût sucré et aromatique.

Thymoseptine est disponible en flacon de 150 ml ou 250 ml en verre brun.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'enregistrement et fabricant

Tilman s.a., Z.I. Sud 15, 5377 Baillonville, Belgique

Numéro de l'enregistrement

BE-TU449182

Mode de délivrance

Médicament non soumis à prescription médicale.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 07/2020.